

Retour sur l'Assemblée générale : deux jours riches en émotion



▲ Signature de la convention du dépôt des archives.

L'Assemblée générale s'est tenue le 1^{er} et 2 avril dernier à Compiègne avec la convivialité habituelle de nos rencontres, malgré l'absence de notre Président, André Bessière (185074), dont le souvenir était dans tous les esprits. Un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux Morts place Saint Jacques à Compiègne le 1^{er} avril 2017. L'Amicale s'est ensuite rendue où M. Marini, Sénateur-maire a rendu à l'hôtel de ville où M. Marini a rendu hommage au Président André Bessière.

C'est Pierre Jobard accompagné de Danièle Bessière, Claudine Déon et M. Dupuy de Mery pour l'Amicale des Déportés Tatoués qui ont effectué le dépôt de gerbe suivi du dépôt par M. Marini et les édiles municipaux pour la ville de Compiègne. L'Amicale est ensuite allée jusqu'à l'Hôtel de ville où M. Marini a rendu hommage au Président André Bessière et rappelé qu'il a participé au projet d'élaboration du Mémorial. "Il était présent lors de la pose de la première pierre", précisait-il.

Anne Bonamy, Directrice du Mémorial, rentrée la veille d'un pèlerinage à Auschwitz ne peut s'empêcher d'évoquer André Bessière et son parcours. Elle salue le travail des héritiers et déclare que les archives, déposées par l'Amicale, vont permettre d'apporter des éléments à l'heure de la réécriture du parcours historique du Mémorial.

Danièle Bessière prend la parole

"Monsieur le Sénateur-maire, Mesdames, Messieurs, chers Amis, mon émotion est grande aujourd'hui, vous le comprenez, car c'est André, votre Président, mon époux, qui devait signer la convention de dépôt des archives de l'Amicale des Tatoués, archives que nous remettons tout à l'heure très officiellement au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu. La ville d'où est parti le Convoi du 27 avril 1944, s'est imposée tout naturellement pour confier ce qui constitue la Mémoire de ceux qui ont composé ce Convoi vers Auschwitz-Birkenau.

En lieu et place d'André, en votre nom à toutes et à tous, vos vice-présidents, Christophe Dham et moi-même, remercions la ville de Compiègne et le Mémorial d'accueillir ce fonds. Dernier acte complétant les outils constitués par l'Amicale pour la mémoire de ses "héros", n'ayons pas peur des mots, il est aussi le démarrage de l'héritage laissé aux descendants pour faire vivre leur Amicale. Mais ils ont déjà prouvé leur attachement à la mémoire et leur volonté de voir perdurer le souvenir de ceux qui ont sacrifié leur jeunesse, leur santé et, pour nombre d'entre eux, leur vie, pour cet idéal de liberté qui les avait poussés à résister. Nous serons dignes d'eux."

Danièle Bessière a souhaité remercier la ville de Compiègne en la personne de son maire en lui remettant le dernier manuscrit d'André Bessière : "Le commandant André Tournon - L'homme qui voulait sauver les Déportés". Très touché, M. Marini a remis le texte à M^{me} Anne Bonamy pour procéder à son édition.

Un verre de l'amitié suivi du déjeuner et de la traditionnelle tombola ont réuni toute l'assemblée dans la convivialité habituelle.

La remise des archives



▲ Les cartons contenant les archives.

C'est en présence de M. Michel Foubert, premier adjoint au maire de Compiègne, chargé officiellement de recevoir les archives, que Danièle Bessière a pris la parole.

Elle confirme le souhait de l'Amicale de remettre à Royallieu les archives et le premier drapeau de l'Amicale. Elles ont été constituées au fil des ans et fait l'objet d'un véritable outil de mémoire grâce au travail effectué par Anne Max qui fut archiviste durant plusieurs années. Les archives représentent la vie de l'Amicale des Tatoués, la vie de ceux qui ont constitué le Convoi du 27 avril 1944 parti de Royallieu il y a 73 ans. Dans ces salles, le Mémorial retrace le parcours du Convoi. Danièle Bessière rappelle que ces archives sont peut-être une façon de découvrir des pistes pour vous-mêmes jusqu'alors ignorées. Il serait utile que chacun de vous consulte la liste des dossiers personnels que nous déposons afin de vérifier qu'un dossier concerne le membre tatoué de votre famille ou pouvez-vous décider de faire parvenir les éléments en votre possession pour en constituer un. Les remerciements de l'Amicale vont à M. Marini, sénateur-maire de la ville de Compiègne représenté par M. Foubert, pour avoir accepté que le Mémorial soit le dépositaire de ces archives.

Remerciements et nouveaux projets à venir

M. Foubert remercie l'Amicale de sa confiance et assure que le dépôt de ces archives, témoignages qui doivent transcender le temps, seront exploitées et préservées pour que les jeunes générations prennent conscience de ce passé qui est le nôtre dans une période terrible de notre Histoire. Sublimation des valeurs les plus hautes de la civilisation, nous devons veiller à perpétuer cette Mémoire. N'oubliez pas, "Ce Mémorial est le vôtre". La Directrice du Mémorial, Anne Bonamy, estime que l'Amicale fait un grand honneur au Mémorial en lui confiant les archives qui représentent la mémoire des "Tatoués" et 60 années de vie de l'Amicale.

Dans le projet de réécriture du parcours historique du Mémorial, il est envisagé de consacrer une salle sur le retour des survivants, leur accueil par les familles, par l'État, leur détresse et leurs traumatismes. Certains objets réunis depuis 10 ans et pas encore présentés au public seront mis en exposition, telle une poupée, confectionnée à l'attention de sa fille par Roger Valentin (186508) dans le bois d'un lit, parvenue jusqu'à la famille grâce à un gardien allemand. Cette poupée donnée par la fille âgée de 68 ans, vous pourrez la voir lors de votre prochain passage au Mémorial.

L'Amicale au fil du temps

Avant de lancer la projection du DVD "l'Amicale au fil du temps" Danièle Bessière précise : "Pourquoi ce DVD ? Tout simplement pour permettre aux héritiers, qui constituent à présent l'avenir de l'Amicale, de connaître celles et ceux qui ont œuvré pour qu'elle soit ce qu'elle est aujourd'hui.

Avec André, nous avons pensé qu'en complément du Livre d'Or, un support audio-visuel serait approprié et plus vivant. Ce DVD sera complet lorsque j'aurai ajouté une photo de la signature du contrat signé ce matin en mairie de Compiègne et une autre de la remise officielle de nos archives au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu, sans oublier la remise du premier drapeau à la chapelle. Un exemplaire de ce DVD sera ensuite remis au Mémorial pour compléter ce dépôt."

Un silence profond accompagne ce moment intense de communion entre les participants.

La remise du Drapeau

Les participants se sont dirigés vers la chapelle du camp. Christophe Dham a tenu à lire le mot du Président préparé par André Bessière pour notre Mémoire de janvier avant de prononcer le texte officiel de remise du Drapeau.

“C’est avec la Révolution française qu’est né le drapeau aux trois couleurs, bleu blanc rouge, devenu le signe de ralliement de tous les Français autour de leur patrie, de tous les combattants au sein de leur formation d’origine. Sans l’emblème de son drapeau, notre Amicale ne peut être représentée, il faut créer un drapeau qui lui soit bien approprié. C’est ce qu’ont pensé le Conseil d’administration et l’Assemblée générale de 1973. Le drapeau créé, le 17 mars 1974, a été officiellement remis à notre président le docteur Paul Denis (185435) au cours d’une émouvante cérémonie par le général Jacques de Barry (185386) commandant des Écoles interarmes de Coëtquidan.

Après 42 ans de bons et loyaux services, présent à toutes nos Assemblées générales, ayant été jusque sous l’Arc de Triomphe de Paris, et accompagnant nos camarades à leur dernière demeure, usé et s’effilant de toutes parts, il était encore présent lors de notre Assemblée générale de Perpignan en avril 2016. L’an prochain, lors de l’Assemblée générale qui se tiendra à Compiègne Royallieu, un drapeau neuf saluera nos morts à ses côtés. Évoquer le drapeau, c’est aussi évoquer les portedrapeaux qui se sont succédés au fil des années, c’est parler de leur dévouement mais aussi de leur fierté d’avoir eu l’honneur de représenter l’Amicale avec son Symbole.

Votre Président,
André Bessière (185074)



Monsieur Foubert, très ému, exprime l’honneur qui est fait au Mémorial de recevoir ce Drapeau, symbole physique de la Mémoire, et s’engage en son nom d’en prendre le plus grand soin.



Ce drapeau a été de toutes les cérémonies et il a accompagné bon nombre de nos Tatoués vers leurs dernières demeures.”

Christophe Dham



Dimanche 2 avril 2017



Au monument commémoratif du Mémorial de l'internement de Royallieu, en présence des autorités, parmi lesquelles M. le Maire de Margny-Lès-Compiègne, et les présidents d'associations patriotiques qui entouraient les familles, M^{me} Danièle Bessière et M^{me} Claudine Déon déposent une gerbe au nom des L'Amicale des Déportés Tatoués et M. Joël Dupuy de Mery, conseiller municipal en charge des anciens combattants dépose une gerbe au nom de la municipalité aux côtés des édiles municipaux. Ce dépôt a été suivi d'une minute de silence et d'une prise de parole de Danièle Bessière avant la fin de ces deux jours.

Après la cérémonie le groupe se disperse pour une visite guidée du Mémorial toujours très émouvante pour les familles. Puis le repas rassemble les participants au Bistrot de Flandre. À l'heure de la séparation chacun se promet de se retrouver l'an prochain en Bourgogne.



Nos pensées vont vers tous ceux qui sont partis d'ici vers l'enfer des camps nazis, mais particulièrement à nos "Tatoués". Il y aura 73 ans, à la fin de ce mois, que le Convoi du 27 avril 1944 partait vers la déportation. Aujourd'hui pour la première fois il n'y a aucun Tatoué survivant parmi nous. Mais ils sont avec nous. Nous reviendrons et ils seront encore avec nous.

Danièle Bessière



DVD

L'A.G Compiègne 2017

Si vous n'avez pas pu participer à ce rendez-vous annuel statutaire ou si vous souhaitez le revivre, vous pouvez commander le double DVD réalisé

par M. Serge Desseaux en lui adressant un chèque de 30 €, au 68, rue de la République 60280 Margny-les-Compiègne.



DVD de l'A.G de Compiègne.

"27 avril 1944, Notre Mémoire"
Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués
du Convoi du 27 avril 1944
Juillet 2017 - N° 45 - Hors-série
Directeur de la publication : Danièle Bessière
Adresse : 12, Chemin de l'Estagnol
34450 Vias - Tél. : 04.67.21.50.62
www.27avril44.org
Dépôt légal : à parution

F